

# Afer Crédit Flexible C/D

FRO01400WIX8

31/12/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>

Obligations internationales flexibles

## Orientation de gestion

Le fonds vise à réaliser une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite : 50% ICE Bofa Euro High Yield Index + 50% ICE Bofa Euro Corporate Index, sur l'horizon de placement recommandé.

▶ Actif net du fonds	24,42 M€
▶ Actif net de la part	0,00 M€
▶ Valeur liquidative	103,57 €
	Fonds Indice
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	- - -

▶ Gérants	
	
Alban Tourrade	Karine Petitjean

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque <sup>(3)</sup>	1	2	3	4	5	6	7
-----------------------------------	---	---	---	---	---	---	---

▶ Durée de placement	3 ans
----------------------	-------

▶ SFDR <sup>(3)</sup>	Article 8
	Fonds Univers
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,4 6,2
▶ Couverture note ESG	92,8% 94,3%

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**31/03/2025**

Date de lancement de la part  
**31/03/2025**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Obligations et autres titres de créances internationaux**

Affectation du résultat  
**Capitalisation et/ou distribution**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**ADCRFXC**

Publication des VL  
**www.afer.fr**

Frais de gestion maximum TTC  
**1,07%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
-
Indice de référence  
**50 % ICE Bofa Euro Corporate Index**

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

## Afer Crédit Flexible C/D

FRO01400WIX8

31/12/2025



### ► Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

En %	Fonds	Indice
Banques	19,4	16,6
Consommation cyclique	12,9	14,9
Communications	9,1	11,6
Services aux collectivités	7,6	7,2
Assurance	7,6	2,2
Consommation Non cyclique	5,9	12,6
Autres financières	5,8	4,6
Transport	5,0	3,9
Matériaux de base	4,4	4,2
Biens d'équipement	3,7	5,6
Autres industries	2,1	1,6
Technologie	1,9	3,4
Gouvernement quasi-souverain	1,2	5,5
Immobilier	0,8	1,5
Gouvernement souverain et assimilé	0,4	1,2
Energie	0,4	2,0
Titrisation	-	-
Sociétés de financement	-	0,3
Courtage/Asset Managers/échanges	-	0,4
Autres	-	0,5
OPC	1,9	-
Dispo/Liquidités investies	9,9	-

### ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	1,9
	A	12,0
	BBB	28,8
	BB	41,7
	B	15,1
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	0,5

(3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

### ► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	14,9	20,1
Royaume-Uni	12,9	7,2
Allemagne	9,3	12,7
Italie	9,3	9,1
Espagne	9,3	5,4
Etats-Unis	8,1	14,5
Pays-Bas	4,2	5,0
Belgique	3,9	1,6
République Tchèque	1,9	1,1
Portugal	1,7	1,0
Autres Pays	12,6	22,3
OPC	1,9	-
Dispo/Liquidités investies	9,9	-

### ► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	99,9
USD	0,2
GBP	-0,1

### ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

Nombre d'émetteurs	148
Notation moyenne	BB+
Maturité moyenne	2,85
Spread Moyen	70,2
Sensibilité crédit	1,85
Sensibilité Taux	3,96
Rendement courant (%)	4,44
Taux actuariel (%)	4,59

## Afer Crédit Flexible C/D

FRO01400WIX8

31/12/2025



### ▶ Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior preferred unsecured	31,9
Senior secured	20,2
Subordonnée corporate	16,1
Subordonnée T1	8,8
Subordonnée T2	8,5
Senior non-preferred	1,1
Autres	1,6
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	9,9

### ▶ Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	-
10-15 ans	1,5
7-10 ans	9,7
5-7 ans	24,5
3-5 ans	20,1
1-3 ans	24,1
-1 an	8,2
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	9,9

### ▶ Répartition par type d'émetteur

En %	Fonds
Corporate	53,8
Financial	32,8
Government	1,6
OPC	1,9
Dispo/Liquidités investies	9,9

### ▶ 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	
 IT	INTESA SANPAOLO SPA 2,7
 BE	AGEAS SA 1,4
 ES	BANCO DE CREDITO SOCIAL COO... 1,3
 IT	DOVALUE SPA 1,3
 DE	ALLIANZ SE 1,3

### ▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

En %	
Ofi Invest Euro High... OPC	2,1
 IT Banques	INTESA SANPAOLO SPA... 31/12/79 1,9
 ES Banques	BANCO DE CREDITO SOC... 13/10/37 1,3
 IT Autres financières	DOVALUE SPA 5.375... 15/11/31 1,3
 CZ Consommation cyclique	ALLWYN ENTERTAINMENT... 15/02/31 1,2

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

## Afer Crédit Flexible C/D

FRO01400WIX8

31/12/2025



### ▶ Commentaire de gestion

Depuis son lancement au printemps 2025, le fonds a évolué dans un environnement de marché globalement favorable au crédit, marqué par une forte appétence pour le risque, des flux entrants soutenus et une compression progressive des primes de risque. Dès ses débuts, le fonds a su capter la dynamique positive du marché, portée par l'apaisement des tensions commerciales et une reprise technique du segment haut rendement. La gestion a adopté une approche prudente et tactique, combinant une sélection rigoureuse sur le marché primaire avec des ajustements réguliers de la sensibilité et de la couverture crédit.

Au fil des mois, le portefeuille a été construit autour d'émetteurs solides, avec une participation active aux émissions primaires, notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'automobile. La duration a été progressivement allongée pour accompagner les mouvements de taux, tandis que la couverture crédit a été renforcée à mesure que les valorisations devenaient plus tendues. Le positionnement est resté discipliné, avec une allocation équilibrée entre les poches de rendement et une exposition maîtrisée aux segments les plus risqués.

Malgré quelques épisodes de volatilité liés aux incertitudes politiques en Europe et aux pressions exercées sur la Fed, le fonds a su préserver une trajectoire de performance solide. Les arbitrages réalisés sur des noms comme Orsted ou Urbaser ont illustré la réactivité de la gestion face aux évolutions idiosyncratiques. En fin de période, le portefeuille affichait une sensibilité légèrement supérieure à celle de l'univers crédit, une couverture crédit portée à 45 % de l'actif net, et une exposition sectorielle diversifiée, avec une préférence pour les dettes hybrides et les notations BB.

## Afer Crédit Flexible C/D

FR001400WIX8

**31/12/2025**

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	<b>31/03/2025</b>
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	<b>KPMG</b>
Devise	<b>EUR (€)</b>
Limite de souscription	<b>12:00</b>
Limite de rachat	<b>12:00</b>
Règlement	<b>J+2</b>
Investissement min. initial	<b>1 Part</b>
Investissement min. ultérieur	<b>Néant</b>
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	<b>Société Générale Paris</b>
Dépositaire	<b>Société Générale Paris</b>

# Afer Crédit Flexible C/D

FRO01400WIX8

31/12/2025

Rapport mensuel

Part C/D

Obligations

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

DURATION

La duration d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

## Afer Crédit Flexible C/D

FRO01400WIX8

31/12/2025

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.